



PROJET D'AMÉLIORATION DU CLIMAT  
DES INVESTISSEMENTS AU SEIN DE  
L'ESPACE OHADA

## RENCONTRE REGIONALE AFRIQUE CENTRALE SUR LA MISE EN CONFORMITE DES REGLES NATIONALES AVEC LES DISPOSITIONS DE L'OHADA

*LIEU : HOTEL SAWA  
DOUALA (CAMEROUN) 28 et 29 JANVIER 2021*

### CONCEPTION SCIENTIFIQUE, PLANIFICATION ET COORDINATION

**Prof. EMMANUEL SIBIDI DARANKOUM**

### PROGRAMME

Journée du 28 janvier 2021			
Horaire	Cérémonie protocolaire	Intervenants	Durée
08H30 – 09H30	Accueil, Enregistrement et Installation des participants	Equipe d'organisation	
	Mot de bienvenue et présentation du programme	<b>Mme Marie Sophie Madiba DIBOUNJE</b> , Chef Service Documentation et Journal Officiel de l'OHADA	
	Discours d'ouverture de S.E.M le Secrétaire Permanent de l'OHADA	<b>M. Thibaud NAMBOGONA</b> , Directeur des Ressources Humaines, du Matériel et de l'Administration Générale de l'OHADA, représentant le Secrétaire Permanent de l'OHADA	
<b>Photo de famille</b>			
10H30 – 10H45	<b>Pause - café</b>		
<b>Thème 1 : L'EFFECTIVITE DU DROIT OHADA EN AFRIQUE CENTRALE</b>			
<b>Modérateur : M. Matthieu GARDON-MOLLARD</b>			
10H45 - 13H00	<b>Leçon inaugurale 1</b> : Regard d'un privatiste	Prof. André AKAM AKAM	30 min
	<b>Leçon inaugurale 2</b> : Regard d'un publiciste	Prof. Alain ONDOUA	30 min
	<b>Intervention 1</b> : Présentation de l'étude sur l'effectivité du droit au Tchad commanditée par l'OIF	M. Begoto MIAROM	30 min
	Discussions, conclusions et recommandations	Prof. André AKAM AKAM	40 min

13H00 - 14H00	<b>Pause – déjeuner</b>		
<b>Modérateur :</b> M. Benoît Placide MEVOUA			
14H00 – 16H00	Exposé de cadrage à la lumière des problématiques de l'étude OIF sur l'effectivité du droit OHADA	M. Benoît Placide MEVOUA	30 min
	<b>Intervention 2 :</b> Partage des expériences sur l'effectivité du Droit OHADA au niveau national.	Commissions Nationales OHADA	60 min
	Discussions , conclusions et recommandations	M. Benoît Placide MEVOUA	30 min
16H00 - 16H15	<b>Pause - café</b>		
16H15 - 16H30	Synthèse générale du Thème 1	Prof. André AKAM AKAM	
17H00	<b>Levée session 1<sup>ère</sup> Journée</b>		
<b>Journée du 29 Janvier 2021</b>			
<b>Thème 2 : DROIT OHADA : THEMATIQUES CHOISIES</b>			
<b>Modérateur :</b> Prof. André AKAM AKAM			
08H30 – 10H30	<b>Leçon 1 :</b> Quelles réformes institutionnelles pour le centre d'arbitrage de la CCJA ?	Dr Gaston Douajni KENFACK	30 min
	<b>Leçon 2 :</b> Libre-propos d'un Magistrat financier sur les aspects financiers Arbitrage- CCJA	M. Benoît Placide MEVOUA	30 min
	Discussions , conclusions et recommandations	Prof. André AKAM AKAM	60 min
10H30 - 10H45	<b>Pause - café</b>		
10H45	<b>Reprise des travaux</b>		
<b>Modérateur :</b> Prof. Alain ONDOUA			
10H45 – 11H30	<b>Leçon 3 :</b> Droit des sûretés OHADA	M. Bienvenu BABELA	20 min
	<b>Leçon 4 :</b> Libre- propos sur le statut de l'entrepreneur OHADA au Gabon	Mme Olga Rose Sophie NDINGA	20 min
<b>Modérateur :</b> Dr Gaston Douajni KENFACK			
11H30 – 12H30	<b>Leçon 5 :</b> Droit des sociétés OHADA : l'Afrique centrale en question		
	1. Choix de la forme juridique d'exploitation d'une entreprise	Prof. Bakréo VOUDWÉ	25 min
	2. Gouvernance des sociétés privées	Prof. André AKAM AKAM	25 min
	3. Gouvernance des sociétés d'Etat et marchés publics.	Prof. Alain ONDOUA	25 min
12H30 - 13H00	Synthèse générale du Thème 2	M. Benoît Placide MEVOUA	30 min
13H00 - 14H00	<b>Pause - déjeuner</b>		
<b>Thème 3 : OHADA-ZLECAF : QUELLES ARTICULATIONS ET PERSPECTIVES ?</b>			
<b>Modérateur :</b> M. Mathieu GARDON-MOLLARD			
14H00 - 17H00	Sous-thème 1 : La ZLECAF, vecteur d'un droit nouveau renforçant la sécurité des investissements en Afrique		
	<b>Intervention 1 :</b> Presentation du Traité de la ZLECAF	Mme Gastsing Hermine KEMBO TAKAM	25 min
	<b>Intervention 2 :</b> Rencontre possible OHADA-ZLECAF	Mme Olga Rose Sophie NDINGA	25 min
	<b>Intervention 3 :</b> Principes généraux de l'arbitrage relatif aux investissements : à la recherche d'une nouvelle dynamisation en contexte zone OHADA-ZLECAF	Dr Gaston Douajni KENFACK	25 min
	Discussions , conclusions et recommandations	M. Mathieu GARDON-MOLLARD	25 min

	<b>Sous-thème 2 :</b> Le contentieux de la ZLECAf à l'épreuve du droit OHADA invoqué isolément comme droit national impératif de chaque pays membre ou collectivement comme droit supranational des dix-sept pays. (Les pays membres peuvent – ils parler d'une seule voix à travers l'OHADA en tant qu'institution internationale ?)		
	<b>Intervention 4 :</b> les rapports entre le Droit OHADA-ZLECAf et le droit du commerce international	M. Bakreo VOUDWÉ	25 min
	<b>Intervention 5 :</b> les rapports entre droit OHADA-ZLECAf et droit des relations économiques internationales	Prof. Alain ONDOUA	25 min
	<b>Intervention 6 :</b> les rapports entre droit OHADA-ZLECAf et droit international privé (conflits de lois et conflits de compétences)	Prof. André AKAM AKAM	25 min
16H45 – 17H00	<b>Intervention 7 :</b> droit OHADA et son devenir à l'aune de la ZLECAf	M. Bienvenu BABELA	25 min
17H00- 17H30	<b>Intervention conclusive :</b> l'ERSUMA comme institution panafricaine de diffusion du droit panafricain OHADA-ZLECAf.	M. Benoît Placide MEVOUA	30 min
17H30 -18H00	<b>Discussions, conclusions et recommandations</b>	M. Mathieu GARDON-MOLLARD	30 min
<b>Photo de famille</b>			
<b>Fin des travaux</b>			